

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 10 avril 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 106 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Roland BLUM - Nicole BOUILLLOT - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - André GLINKA-HECQUET - José GONZALES - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Guy MATTEONI - Danielle MILON - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHEAN représentée par Michèle EMERY - Solange BIAGGI représentée par Gérard CHENOZ - Patrick BORE représenté par Danielle MILON - Valérie BOYER représentée par Isabelle SAVON - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Samia GHALI - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Emilie DOURNAYAN représentée par Christophe DE PIETRO - Josiane FOINKINOS représentée par Nicole BOUILLLOT - Jean-Claude GAUDIN représenté par Yves MORAINÉ - Jean-Pierre GIORGI représenté par Marlène PREVOST - Martine GOELZER représentée par Véronique PRADEL - Vincent GOMEZ représenté par Marc LOPEZ - Albert GUIGUI représenté par Josette VENTRE - Bernard JACQUIER représenté par Carine ROGER - Martine MATTEI représentée par Karim GHENDOUF - Patrick MENNUCCI représenté par Louisa HAMMOUCHE - Richard MIRON représenté par Albert LAPEYRE - André MOLINO représenté par Sophie CELTON - Virginie MONNET-CORTI représentée par Frédéric COLLART - Daniel NAVARRO représenté par Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Jérôme ORGEAS représenté par Roland GIBERTI - Marc POGGIALE représenté par Michel ILLAC - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Dominique TIAN représenté par René BACCINO.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre BAUMANN - Jean-Louis BONAN - Michel CATANEO - Laurent COMAS - Dominique DELOURS - Marie MUSTACHIA - Stéphane RAVIER - Karim ZERIBI.

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

VOI 006-938/15/CC

■ Affectation des autorisations de programme créées dans le cadre de l'aménagement de l'espace public et des voiries communautaires

DRM 15/13083/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre des missions afférentes à sa compétence d'aménagement de l'espace public et du domaine viaire communautaire, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a mis en place une programmation qui permet la réalisation des travaux.

Ainsi ont été approuvées lors de la séance du Conseil Communautaire du 19 décembre 2014 les créations d'autorisations de programme pour des opérations d'aménagement pour lesquelles des subventions ont été sollicitées.

Il convient aujourd'hui d'affecter ces nouvelles autorisations de programme créées, afin de pouvoir mettre en œuvre les projets correspondants.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération VOI 003-602/14/CC du 19 décembre 2014 créant des autorisations de programme et autorisant Monsieur le Président de la Communauté urbaine à solliciter une aide financière auprès de l'Union Européenne, l'Etat, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les opérations d'aménagement correspondantes.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient d'affecter les autorisations de programme pour les opérations d'investissement présentées ci-dessous,

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvés l'affectation des autorisations de programme pour un montant de 5 290 000 euros ainsi que le positionnement des crédits de paiement correspondants, répartis comme suit :

N° d'opération	Intitulé de l'opération	Sous-politique	Montant de l'autorisation de programme au BP 2015	Montant des crédits de paiement 2015	Montant des crédits de paiement des années suivantes
2014/00048	ALLAUCH – CREATION D'UNE VOIE NOUVELLE AU QUARTIER DES AUBAGNENS	C310	2 000 000	50 000	1 950 000
2014/00046	CARNOUX-EN-PROVENCE – AMENAGEMENT DU PARKING MARET	C310	220 000	220 000	0
2014/00045	ROQUEFORT-LA-BEDOULE – AMENAGEMENT DE L'AVENUE MICHELANGELI AU DROIT DE L'ECOLE JOLIOT CURIE – RD 559a	C310	950 000	30 000	920 000
2014/00044	MARSEILLE – AMENAGEMENT DE LA PLACE ST ROCH ET DE SES ABORDS	C310	750 000	0	750 000
2014/00043	MARSEILLE – AMENAGEMENT DE LA PLACE GUY DURAND	C310	620 000	0	620 000
2014/00042	MARSEILLE – AMENAGEMENT DE LA PLACE ANTIDE BOYER	C310	750 000	0	750 000
TOTAL			5 290 000	300 000	4 990 000

Article 2 :

Les dépenses et recettes sont inscrites au Budget Primitif 2015 et suivants :
Budget Principal (101) : Natures 2315, 2031, 2033, 1321, 1322, 1323, 4581, 4582 Fonction 822 – Sous-Politique C310.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Voirie - Espaces publics - Grandes infrastructures

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Voirie et signalisation

Éric DIARD

Albert GUIGUI

Certifié conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015

Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole
VOI 006-938/15/CC

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015